

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Pour quels objectifs ?

Former des professionnels de l'immobilier dans les domaines de la gestion, de la transaction, et de la promotion immobilière.

Comprendre et utiliser les diverses techniques (commerciales, comptables, financières, fiscales, administratives et de communication) liées au secteur de l'immobilier.

Devenez bénéficiaire de la carte professionnelle, européenne depuis 2016.

LE PROGRAMME

Les activités s'organisent autour de deux grands types de fonctions :

- des fonctions techniques, s'appuyant sur une nomenclature de métiers,
- des fonctions "support", qui mettent en œuvre des compétences transversales.

LES FONCTIONS TECHNIQUES

> La transaction immobilière

Cette fonction vise principalement à assurer le conseil et l'intermédiation entre un offreur et un demandeur d'un bien immobilier. Cette fonction est généralement exercée par les chefs de vente, les négociateurs, les assistants commerciaux, les chargés de clientèle et de commercialisation, les chargés de commercialisation de biens propres aux organisations institutionnelles (opérateurs publics ou semi-publics).

> La gestion immobilière

La gestion immobilière consiste à assurer l'administration de biens immobiliers collectifs (gestion de copropriété) ou privés et publics individuels (gestion locative).

Dans le cadre de la gestion de copropriété, les fonctions de syndic de copropriété sont exercées par les principaux de copropriété, les gestionnaires de copropriété, les assistants de copropriété, les responsables comptables de copropriété, les comptables de copropriété, les assistant(e)s comptables, les chargés du suivi technique des immeubles en copropriété, les chargés du contentieux.

Dans le cadre de la gestion locative, les fonctions techniques sont exercées par les conseillers en location, par les chargés d'attribution (secteur social), les gestionnaires locatifs, les assistants en gestion locative, les comptables gérance, les chargés de déclarations fiscales, les chargés du suivi technique ainsi que les chargé(e)s du contentieux locatif.

LES FONCTIONS SUPPORT

> La communication

La communication est une fonction fondamentale en interdépendance avec les autres fonctions et l'environnement professionnel. Elle joue un rôle essentiel dans la relation de service et de conseil. La communication peut être de plusieurs ordres : institutionnelle, commerciale, interpersonnelle, hiérarchique.

Elle nécessite le recours à un vocabulaire professionnel et, le cas échéant, à une langue étrangère dans une optique professionnelle.



VOUS ÊTES ?

Bachelier

Diplômé de niveau IV validé

En formation initiale

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation



ADMISSION

Titulaire d'un diplôme de niveau IV

Bac Pro avec mention conseillée

Sélection sur dossier



DURÉE DES ÉTUDES

1200 h sur 2 ans



DATES

Démarrage des cours
septembre

Fin des cours
juin

> Le conseil en ingénierie de l'immobilier

Le conseil et le service constituent le socle de l'activité. Ils possèdent une dimension transversale affirmée (historique, technique, architecturale, urbanistique, juridique, économique...).

• Le domaine juridique

Identifier et mettre en œuvre les règles de droit qui s'appliquent aux différents acteurs de l'immobilier et en mesurer le sens et la portée dans un contexte évolutif...

• Le domaine économique

Situer son action dans le contexte économique local, national, international...

• Le domaine de l'architecture, habitat, urbanisme et développement durable

S'approprier les technologies de l'habitat permettant d'appréhender l'état d'un bâtiment, repérer les contraintes d'urbanisme et identifier les procédures...

UN DIPLÔME RECONNU

Validez l'ensemble de la formation et obtenez

le **BTS Professions Immobilières**, Diplôme d'Etat de niveau III.

VOS DÉBOUCHÉS

Poursuivre vos études :

- Diplôme de niveau II licence ou licence Pro, Bachelor

Trouver un emploi :

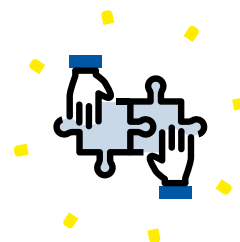
Au sein d'agences immobilières, de cabinets d'administration de biens (syndic de copropriétés, gestion locative...), d'organismes HLM, offices notariaux, de sociétés de promotion-construction, d'entreprises ou de collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.

LES ÉPREUVES QUI CONSTITUENT LE DIPLÔME

INTITULÉS ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES

Épreuves	Coef.	Forme ponctuelle	Durée
Culture générale et expression	3	Écrit	4 heures
Langues vivantes étrangères	2	Écrit	2 heures
Conseil en ingénierie de l'immobilier	4	Écrit	3 heures
Communication professionnelle en français et en langue étrangère	2	Oral	30 minutes (20 minutes de préparation)
Techniques immobilières			
- Transaction	3	Écrit	3 heures
- Gestion	3	Écrit	3 heures
Formation d'initiative locale	4	Oral	40 minutes

TANDEM,
un dispositif
en faveur de l'emploi



Chaque apprenant peut, sur sa demande, être mis en relation avec un Mentor, cadre ou dirigeant d'entreprise, pour l'accompagner dans sa recherche d'entreprise et favoriser ainsi son accès à l'emploi.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Les cours ont lieu à raison de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise en moyenne par semaine.

→ En formation initiale

Le rythme des cours permet aux étudiants de réaliser les travaux personnels, seuls ou en petits groupes et de disposer de temps pour effectuer leur travail personnel. Les étudiants réalisent également un stage en entreprise. Les étudiants peuvent solliciter une bourse d'Etat. Les frais de scolarité sont à la charge de l'étudiant.

→ En alternance

L'acquisition de connaissances s'effectue pour partie en formation et pour partie en entreprise. Pour l'apprenant, c'est l'occasion unique de mettre immédiatement en pratique les connaissances acquises et de disposer d'une expérience professionnelle dès l'obtention de son diplôme.

→ En contrat d'apprentissage

Les apprenants sont accompagnés dans leur recherche de contrat. Ils reçoivent un «guide pour devenir apprenti» adapté à leur recherche. Les apprenants en contrat d'apprentissage suivent cette formation à temps partagé avec l'entreprise, à raison de 3 jours en entreprise et de 2 jours en cours, en moyenne. Dans le cadre de l'apprentissage, l'École Pratique est une Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du CFAIM (Centre de Formation d'Apprentis régional Inter consulaire Méditerranée).

→ En contrat de professionnalisation

Ce type de contrat s'adresse aux publics de 16 à moins de 26 ans souhaitant compléter une formation initiale, ou aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans inscrits à Pôle Emploi. Le salarié bénéficie d'un statut particulier de salarié sous contrat comprenant une action de professionnalisation. Les apprenants en contrat de professionnalisation suivent cette formation à temps partagé avec l'entreprise, à raison de 3 jours en entreprise et de 2 jours en cours, en moyenne.



DOSSIER DE CANDIDATURE



Sur ecolepratique.com

Téléphone : 04 91 14 26 80

Mail : ecolepratique@ccimp.com

Le dépôt du dossier, par courrier postal ou remis en main propre, est obligatoire.
Les entretiens débutent en janvier.
Places limitées.



**École de la Chambre de Commerce
et d'Industrie Métropolitaine
Aix Marseille Provence**

Plus de **85 ans** d'expérience

Des formateurs experts : professeurs
et intervenants professionnels

400 entreprises partenaires par an

500 apprenants en formation initiale,
ou en alternance

900 salariés par an en formation continue

18 000 diplômés très impliqués
dans le tissu économique local

5 filières :

FINANCE ET GESTION

VENTE ET NÉGOCIATION

INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

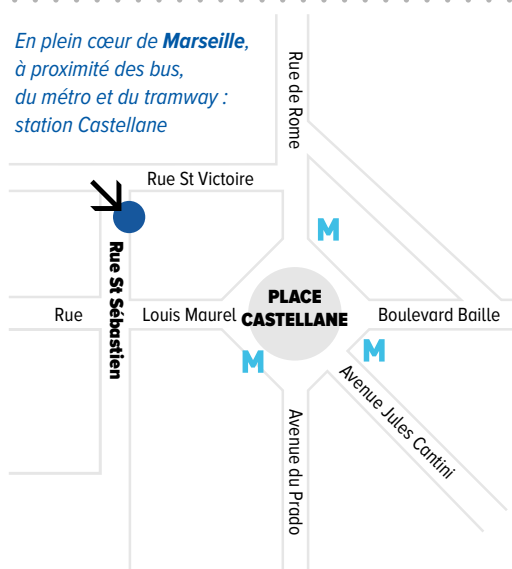
IMMOBILIER

GESTION ET ORGANISATION

Plus de **5 000 m² de locaux**,
un réfectoire, une cour extérieure

Établissement certifié ISO 9001-2015,
Référéncé DATADOCK et Pôle Emploi.

*En plein cœur de Marseille,
à proximité des bus,
du métro et du tramway :
station Castellane*



C'est le **taux global
de réussite** aux examens



C'est le **taux de
placement en entreprise**



C'est le **taux de
satisfaction des entreprises**



ÉCOLE PRATIQUE

**École de la CCI Métropolitaine
Aix-Marseille Provence**

1 Rue Saint-Sébastien • 13006 Marseille
04 91 14 26 80
ecolepratique@ccimp.com
facebook.com/ecolepratique

ecolepratique.com